



Budget et taux de taxation pour l'année 2007

Consultez le budget de la municipalité de Scott pour l'année 2007 à l'intérieur.

Prêts à la construction!

Pour toutes informations, veuillez communiquer au numéro de téléphone suivant : 387-2037. Prendre rendez-vous avec Monsieur Steve Proteau, inspecteur en bâtiments.

Zonage

- Jumelé 1 ou 2 étages et 1 1/2
- Unifamiliale 1 étage et 1 1/2
- Multifamiliale 3 étages
- Unifamiliale 2 étages et 1 1/2
- Terrain vendu



DATES À RETENIR!

JANVIER						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

FÉVRIER						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

- Les bureaux municipaux sont fermés
- Assemblée du Conseil municipal
- Cueillette des ordures ménagères
- Cueillette sélective recyclage
- Ouverture de la bibliothèque 19 h à 20 h 30

À LIRE CE MOIS-CI

- Prêts à la construction
-
- Votre conseil... en bref
-
- Communiqué
-
- Cercle des Fermières de Scott
-
- Heureux 94^e anniversaire de naissance
-
- Dépôt et acceptation du budget et du taux de taxation pour l'année 2007

VOTRE CONSEIL... EN BREF

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SCOTT

Séance spéciale du 20 novembre 2006

Rapport sur la situation financière par Monsieur Yvan Leblond, maire

Conformément à la disposition de l'article 955 du Code Municipal, Monsieur Yvan Leblond, maire dépose le rapport sur la situation financière de la Municipalité de Scott et discute des orientations futures.

- 1- Engagement de Monsieur Denis Sylvain pour le poste d'assistant à la voirie

Séance régulière du 2 décembre 2006

- 1- Démission de Monsieur Laurent Henrich en tant que pompier volontaire de la Municipalité de Scott.
- 2- La Municipalité de Scott ne participe pas financièrement au projet de Service Régional de résidence locale pour les années 2007-2008.
- 3- Il a été résolu que le conseil de la Municipalité de Scott appuie la demande de Monsieur Adrien Fillion afin d'inclure le lot numéro 3 510 369 en zone agricole.
- 4- Interruption de service concernant les pagets vocaux, deux lettres de plaintes adressées à Orizon Mobile.
- 5- La Municipalité de Scott n'a pas l'intention d'exécuter des travaux de pavage dans l'avenue des Îles sans avoir fait une étude et qui sera en 2007. Le fond de chemin est à refaire avant d'ajouter le revêtement. Une rencontre aura lieu avec les citoyens concernés. Les coûts seront évalués et par la suite sera présenté aux contribuables payeurs de cette rue.
- 6- La Municipalité de Scott est heureuse d'offrir un local gratuitement à la Maison de la Famille ce qui représente notre participation financière.
- 7- La Municipalité s'associe avec la Croix-Rouge, la contribution financière est de 0,10 c / habitant pour tous les services offerts par la Croix-Rouge lors de sinistres tel qu'inondation etc...
- 8- Acceptation du rapport de consultation sur le projet de Ferme « Les Élevages J. Fortin » ainsi que la proposition de Monsieur Fortin pour l'installation d'une minuterie sur la pompe à récurer afin que le récurage s'effectue plus tard en soirée ainsi qu'une incorporation du lisier dans le sol dans un délai maximal de 24 heures et ce, sur tous les lots visés par la demande.
- 9- Avis de motion est donné par le conseiller Ghislain Pouliot, qu'un règlement portant le numéro 192 et ayant pour objet la consolidation de dettes, sera présenté lors d'une prochaine assemblée.
- 10- Le conseil de la Municipalité de Scott accepte le rapport budgétaire de l'Office Municipal d'Habitation concernant la contribution de la Société d'Habitation du Québec pour un montant de 65 919 \$ et la contribution de la Municipalité au montant de 7 324 \$.
- 11- Il a été résolu la reconduite de l'entente pour la pose et entreposage des barricades en cas de fermeture de routes ou de l'autoroute 73 pour les saisons 2006-2007.
- 12- L'ancien camion citerne de la Municipalité sera mis en vente.
- 13- L'invitation au Défi Monu-Neige a été lancée à la population et personne ne semble intéressée à participer à ce Festival dû à leurs obligations familiales.
- 14- Une étude sera faite à voir s'il y a lieu de faire l'achat d'équipement pour un entretien adéquat des trottoirs des de la Municipalité.

COMMUNIQUÉ



Mise en place d'un service de vidange, transport, traitement et valorisation d'eaux usées et de boues d'installations septiques non raccordées à un réseau d'égout municipal

NOUVEAU SERVICE ENVIRONNEMENTAL

Dès 2007, les propriétaires de résidences permanentes et saisonnières en plus des bâtiments non desservis par un réseau d'égout public sur le territoire de la MRC de La Nouvelle-Beauce seront assujettis à un service de vidange, transport, traitement et valorisation des eaux usées et des boues provenant de leurs installations septiques. Ce nouveau service résulte d'une obligation de respecter les orientations du Gouvernement du Québec relativement à la gestion des matières résiduelles. Les municipalités visées par ce programme sont : Frampton, Saint-Bernard, Saint-Elzéar, Saint-Isidore, Saint-Anges, Sainte-Hénédine, Sainte-Marguerite, Sainte-Marie, Scott et Vallée-Jonction.

À la séance régulière du mois de novembre 2006, le conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce a procédé à l'adoption d'un règlement concernant la mise en place de ce service. Après un processus d'appel d'offres public, le contrat a été octroyé aux Entreprises Claude Boutin (1998) inc. de Sainte-Marie et ce, pour une durée de cinq (5) ans. Cette façon de faire a permis d'obtenir un prix compétitif pour ce service en plus de permettre une gestion efficace et écologique de ces matières. La valorisation des boues de fosses septiques est également visée par ce programme afin de contrer la pollution et d'apporter une valeur ajoutée à cette matière.



La vidange s'effectuera aux deux (2) ans pour les résidences et bâtiments permanents et aux quatre (4) ans pour les résidences et bâtiments saisonniers, et ce, tel que prévu à l'intérieur du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées du gouvernement provincial. Le coût de la vidange sera de 150 \$ (taxes incluses) par installation septique et sera réparti sur deux (2) ans ou quatre (4) ans, selon le cas. Ce montant va être facturé sur le compte de taxes municipales des contribuables concernés à compter de 2007. À titre d'exemple, le montant facturable sera de :

Coût pour la vidange 150 \$
75 \$/année (résidence ou bâtiment permanent)
37,50 \$/année (résidence ou bâtiment saisonnier)

Les propriétaires concernés seront avisés à l'avance des dates prévues de vidange pour leur secteur. Ce service débutera au printemps 2007 et touchera quelques 4 000 résidences ou bâtiments.

Pour toute question relative à ce programme appliquer par la MRC, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 387-3444, poste 136.

Source : M. Richard Lehoux
Bureau : 387-3444 • Cellulaire : 387-9633

MRC de La Nouvelle-Beauce
700, rue Notre-Dame Nord
Sainte-Marie (Québec) G6E 2K9
Téléphone : 387-3444 • Télécopieur : 387-7060
www.nouvellebeauce.com

Centre de récupération et de gestion des déchets (CRGD)
10, route Boulet
Frampton (Québec) G0R 1M0
Téléphone : 397-5402 • Télécopieur : 397-5684

Directions (CRGD) :
- de l'autoroute 73, sortie 72
- Route 276 direction St-Odilon
- Route St-Thomas
- Route Boulet

Modalités de paiement CRGD :
- Argent comptant seulement

Heures d'ouverture CRGD :
- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30

Cercle des Fermières de Scott

Mardi le 9 janvier 2006 à 13 h 30

Meilleurs Vœux

Atelier de tricot

Invitée : Analyse du cuir chevelu sur écran avec Lyne Sylvestre (démonstration)

Comptoir libre

Pensée : Le bénévolat, c'est un cheminement personnel, c'est une fenêtre sur le monde.

HEUREUX 94^e ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE

Les propriétaires de la résidence F.L., avec la complicité de sa fille Huguette et de son gendre Ronald, ont souligné le 94^e anniversaire de naissance du doyen de la Municipalité de Scott, Monsieur Georges Rhéaume.

Monsieur Rhéaume est né à Scott le 23 novembre 1912. Il a toujours été actif dans son milieu soit comme boulanger, marchand général, membre fondateur de la Caisse Populaire, membre de la chorale etc.

Félicitations et longue vie! Marie-Claude et Fernand

DÉPÔT ET ACCEPTATION DU BUDGET ET TAUX DE TAXATION POUR L'ANNÉE 2007

RECETTES	2006	2007		2006	2007		2006	2007
Intérêts taxes				15 500 \$	15 500 \$	Véloroute	12 327 \$	12 711 \$
Autres				1 000 \$	150 \$	Salle de spectacles	1 357 \$	1 845 \$
Int. Placements				1 500 \$	3 000 \$	Immobilisation Véloroute (asphalte)		16 945 \$
Total autres :				19 050 \$	18 650 \$	Total loisirs	150 987 \$	128 847 \$
TAXES :			SUBVENTION GOUVERNEMENT :			DETTE À LONG TERME		
Foncières gén. (incluant la Sûreté Québec)	921 565 \$	907 490 \$	Diversification rev. Bonifica.	8 300 \$	11 700 \$	Rang St-Henri	7 523 \$	
Total foncières :	921 565 \$	907 490 \$	Remb. T.V.Q.		32 253 \$	41 423 \$		
Camions incendie :		53 310 \$	Prise en charge réseau routier	704 \$	700 \$	Camions incluant citerne + mesures d'urgence	32 521 \$	53 310 \$
Rang St-Henri :		41 423 \$	Asphalte subvention	40 000 \$	25 000 \$	Aqueduc et égout	329 449 \$	337 540 \$
Achat Bâtiment + Rénov		37 384 \$	Subvention PADEM	115 400 \$	117 383 \$	Traitement de surface	25 842 \$	0 \$
Déficit :		65 201 \$	Création emploi	0 \$	0 \$	Fabrique	1 451 \$	0 \$
Total taxes spéciales sur règlement d'emprunt :		197 318 \$	Location d'immeuble	35 900 \$	36 770 \$	Asphalte rue Lord - Simard (dern année)	17 836 \$	17 130 \$
Aqueduc 6 ^e Rue	2 560 \$	2 648 \$	Vente de terrains	0 \$	124 540 \$	Achat + rénouv. bureaux municipaux	37 399 \$	37 384 \$
Padem	9 164 \$	10 328 \$	Subv. Au développement		1 500 \$	Dettes sur 5 ans		65 201 \$
Aida Village	71 897 \$	76 476 \$	Remb. Achat par Gov.		1 614 \$	Développement la Chaudière		124 540 \$
Aida Taschereau-Fortier	14 873 \$	15 736 \$	Total des subventions :	200 304 \$	351 060 \$	Total de la dette à long terme	452 021 \$	676 528 \$
Traitement surface secteur	6 461 \$	0 \$	Grand Total des Revenus	1 837 824 \$	2 144 568 \$	Autres frais (frais bancaires)	3 000 \$	8 800 \$
Total financ. évaluation	104 955 \$	105 188 \$				Terrain de soccer	4 000 \$	0 \$
Padem à l'ensemble	6 733 \$	2 071 \$	DÉPENSES	2006	2007	GRAND TOTAL DES DÉPENSES	1 837 824 \$	2 144 568 \$
Trait. Surface à l'ensemble	19 382 \$	0 \$	ADMINISTRATION GÉNÉRALE					
Asphalte	12 485 \$	11 991 \$	Législation	45 514 \$	45 734 \$			
Total à l'ensemble :	38 600 \$	14 062 \$	Application de la Loi	5 000 \$	4 000 \$			
Aqueduc opération	58 492 \$	52 385 \$	Gestion financière	143 424 \$	157 843 \$			
Égout opération	69 990 \$	70 031 \$	Greffe	16 336 \$	13 582 \$			
Ordures	144 678 \$	162 648 \$	Evaluation	29 187 \$	36 572 \$			
Vidanges fosses septiques	32 925 \$	32 925 \$	Autres	53 206 \$	63 422 \$			
Total des services :	273 160 \$	317 989 \$	Immobilisation	17 729 \$	17 729 \$			
Aqueduc 6 ^e Rue	2 560 \$	2 648 \$	Total administration générale	292 667 \$	337 882 \$			
Padem	17 253 \$	18 383 \$	Sécurité publique :	143 556 \$	139 821 \$			
Aida Village	69 122 \$	71 138 \$	Pompiers	99 187 \$	106 009 \$			
Aida Taschereau-Fortier	19 885 \$	20 728 \$	Protection civile	9 812 \$	11 025 \$			
Lord - Simard	5 350 \$	5 139 \$	Autres	0 \$	0 \$			
Total :	114 170 \$	118 036 \$	Immobilisation	26 700 \$	26 700 \$			
Grand total des taxes :	1 452 450 \$	1 660 083 \$	Total sécurité publique :	252 555 \$	283 555 \$			
TENANT LIEU DE TAXES :			VOIRIE MUNICIPALE :					
Rés., télécom. Gaz	19 800 \$	0 \$	Voirie municipale :	171 573 \$	95 554 \$			
Gouvernement	14 920 \$	17 500 \$	Enlèvement neige	119 198 \$	131 163 \$			
Total tenant lieu de taxes :	34 720 \$	17 500 \$	Eclairage des rues	20 500 \$	16 000 \$			
Cour Municipale	3 500 \$	5 000 \$	Circulation	5 570 \$	2 500 \$			
Total :	3 500 \$	5 000 \$	Transport adapté	2 902 \$	2 843 \$			
LOISIRS ET CULTURE :			Immobilisation	40 000 \$	40 000 \$			
Location équipement			Total voirie municipale	319 743 \$	288 060 \$			
Act. Récréatives	9 000 \$	15 500 \$	HYGIÈNE DU MILIEU :					
Location espace	700 \$	500 \$	Purification et traitement de l'eau	40 267 \$	33 009 \$			
Publicité	10 400 \$	10 400 \$	Réseau distribution	18 225 \$	19 376 \$			
Subvention équipement	3 000 \$	10 000 \$	Epuraton des eaux usées	69 990 \$	80 031 \$			
Rénovation	30 000 \$	0 \$	Enlèvement et destruction des ordures	144 678 \$	162 648 \$			
Total loisirs et culture :	53 100 \$	36 400 \$	Vidanges fosses septiques	32 925 \$	32 925 \$			
RECOURVEMENT DE TIERS			Total hygiène du milieu :	273 160 \$	327 989 \$			
Serv. Rendus gov.	3 500 \$	3 500 \$	URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE :					
Incendie	5 000 \$	3 000 \$	Urbanisme et zonage	44 512 \$	45 937 \$			
Rac. Aqueduc & égout	15 000 \$	0 \$	Promotion	1 000 \$	1 000 \$			
Autres	10 000 \$	10 000 \$	Rénovation urbaine	2 014 \$	1 830 \$			
Vente bacs	1 700 \$	875 \$	O.M.H.	7 101 \$	7 324 \$			
Total recouvrement tiers :	35 200 \$	17 375 \$	Autres (CLD)	15 274 \$	17 140 \$			
IMPOSITION DES DROITS :			Inspecteur agraire	5 254 \$	3 457 \$			
Licences et permis	6 000 \$	5 000 \$	Aménagement + prog. Spéciaux MRC	10 828 \$	10 420 \$			
Droits mutations	30 000 \$	30 000 \$	Cours d'eau	3 708 \$	5 799 \$			
Licences chiens	3 500 \$	3 500 \$	Total urbanisme :	89 691 \$	92 907 \$			
Total imposition des droits :	39 500 \$	38 500 \$	LOISIRS :					
Frais d'avis	50 \$	0 \$	Piscine	56 778 \$	30 049 \$			
Amendes et pénalités	1 000 \$	0 \$	Terrain de jeux	53 731 \$	44 694 \$			
			Patinoire	12 909 \$	11 749 \$			
			Autres	0 \$	0 \$			
			Bibliothèque	13 885 \$	10 854 \$			

TAUX DE TAXATION POUR L'ANNÉE 2007	2006	2007
À l'évaluation		
Taxe foncière générale :	1.0388	.9888 (incluant S.Q.)
Déficit :		.0711
Asphalte :	.0140	.0131 (dernière année)
Ancien Village :	.0449	.0578
Camions incendie		.0581
Rang St-Henri		.0452
Achat Caisse+ rénovations		.0408
Tarifications service : (Unité)		
Aqueduc :	178 \$	160 \$
Égout :	135 \$	135 \$
Vidanges fosses septiques :		75 \$
Vidanges résidentiels :	125 \$	135 \$
Vidanges commerciales :	335 \$ / vge	350 \$ /vge
Lord & Simard (secteur) :	241,86 \$	241,86 \$ (dernière année)
Tarifications pour emprunt à long terme réseau aqueduc et égout	2006	2007
Padem :	37 \$ un. .0301 cent / éval.	39 \$ un. .0301 cent / éval.
6ème Rue :	80 \$ un. .0851 cent / éval.	80 \$ un. .0815 cent / éval.
Aida Vill :	244 \$ un. .3286 cent / éval.	248 \$ un. .3272 cent / éval.
Aida T.F.:	106 \$ un. .1171 cent / éval.	105 \$ un. .1093 cent / éval.
Total à l'ensemble :	.0078	.0023

REER de conjoint RÉDUISEZ VOTRE IMPÔT!

Votre revenu dépasse celui de votre conjoint ? Créez un REER à son nom et profitez d'un réel avantage fiscal.

Le REER de conjoint vous permettra de fractionner vos revenus à la retraite, ce qui diminuera votre note d'impôt.

Investir dans un REER de conjoint optimise vos revenus, maintenant et plus tard ! Passez sans tarder à votre caisse Desjardins ou téléphonez-nous au 418 882-5678 ou sans frais au 1 866 982-5678.



Siège social
106, route du Vieux-Moulin
Saint-Isidore (Québec) G0S 2S0
Tél. : 418 882-5678 • Télécopieur : 418 882-5637

Centre de services de Scott
1060, route Kennedy
Scott (Québec) G0S 3G0
Tél. : 418 387-5804 • Télécopieur : 418 387-6547

